

Table des matières

DOSSIER

- 5 **L'envers du décor olympique**
SOPHIE LOUEY, MICHEL KOEBEL
- 13 **Les Jeux olympiques de Paris 2024 : une politique de l'événementiel**
SÉBASTIEN FLEURIEL
- 25 **Le nouvel Agenda du Comité international olympique pour l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques : un tournant durable ?**
NATHALIE FABRY
SYLVAIN ZEGHNI
- 35 **Le paradoxe olympique de l'héritage**
HUGO BOURBILLÈRES
- 53 **« Faudrait pas ébranler l'obélisque ». La sécurité intelligente et augmentée des Jeux olympiques et paralympiques de Paris de 2024**
JEAN-CHARLES BASSON
- 65 **Comment contester les Jeux paralympiques ?**
FLAVIEN BOUTTET.
- 77 **Des JO de 1960 à la candidature de Rome pour les JOP 2024 : genèse politique de deux formes de contestation**
WILLIAM GASPARINI
- 91 **Le référendum manqué des Jeux de Hambourg 2024**
MICHEL KOEBEL
- 105 **Les Jeux *catalytiques* de Tokyo 2020. Possibilités et difficultés des mouvements de protestation urbains au Japon**
CHRISTIAN DIMMER
- 115 **Le Village Olympique de Seine-Saint-Denis : analyse critique d'un projet d'aménagement urbain**
VALERIO DELLA SALA
- 127 **Le coût environnemental des JO d'hiver : de Vancouver 2010 à Cortina d'Ampezzo 2026**
CARMEN DE JONG
- 147 **Des femmes sportives aux Jeux olympiques : une acceptation sous conditions (1896-1936)**
MARION PHILIPPE

161 **Arbitres aux Jeux olympiques et paralympiques : une médaille qui a son revers**

LUCIE LE TIEC

173 **Paroles. « Mon boulot ne me convient pas forcément à 100 %, donc si j' ai une opportunité...». Un bénévolat pas tout à fait désintéressé**

SÉBASTIEN FLEURIEL

185 **« Dans les Jeux, celui qui gagne l'enchère, c'est celui qui se fait avoir. » Grand entretien avec Wladimir Andreff.**

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL KOEBEL

VARIA

203 **L' argent a tué le sport ? Brève analyse historique d'un lieu commun**

SYLVAIN VILLE

le

L'ENVERS DU DÉCOR OLYMPIQUE

Sophie LOUEY, sociologue postdoctorante, membre associée du CSO, CEET-CNAM et CURAPP-ESS

Michel KOEBEL, sociologue, unité de recherche « Sport et sciences sociales », université de Strasbourg

En mars 2024, Tony Estanguet président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 appelle, par voie de presse, les organisations syndicales à une « trêve sociale »¹ pour ne pas perturber la « fête » des JOP. L'appel ne semble pas avoir été entendu puisqu'au cours de ce même mois, le syndicat Force Ouvrière (FO) dépose un préavis de grève, suivi en avril de plusieurs autres dépôts par la Confédération générale des travailleurs (CGT). Les préavis de grève, tout comme les « menaces » de grèves, jouent comme des moyens de pression utilisés par les organisations syndicales dans le cadre de négociations et/ou de revendications face au patronat.

Pendant cette même période précédant les JOP, la formule « l'important c'est de participer » est transformée dans le cadre d'une communication gouvernementale et interministérielle en un slogan : « L'important c'est de se préparer ! ». Cet appel vise à inciter un maximum de personnes à anticiper les perturbations que les JOP impliquent, notamment en termes de déplacements dans l'espace public. Les JOP, en tant que méga-événements, bouleversent l'ordre ordinaire des choses.

Si les JOP constituent une fête à bien des égards, ils ne sont pas exempts de contestation en amont de leur déroulement, pendant les événements eux-mêmes mais aussi après qu'ils se sont tenus. En ce sens, nous mobilisons l'expression « envers du décor olympique » dans le cadre de ce dossier de façon à explorer les coulisses de cet événement. La question transversale aux contributions de ce dossier est la suivante : quelles sont les composantes des contestations des JOP ?

¹ Voir par exemple : « JO Paris 2024 : Tony Estanguet souhaite une trêve sociale et « qu'on ne gâche pas la fête » », *20 minutes*, 28/02/2024.

En effet, les JOP font l'objet de contestations de plus en plus visibles mais aussi organisées. La dimension planétaire de l'événement et son ampleur – dépenses, nombre de compétitions, merchandising, etc. – en font un méga-événement à forte visibilité médiatique. Les JOP attirent des métropoles candidates dont les compétitions sont scrutées. L'engagement dans cette compétition vise, pour les métropoles, des attendus de ressources économiques, mais aussi – et surtout – symboliques. La participation des citoyens et citoyennes des métropoles et pays concerné-es, dans le processus de candidature mais aussi de déroulement des JOP, semble faible malgré des discours de promesse, voire l'introduction de critères en ce sens dans le processus de sélection.

Poser la question de la contestation renvoie à se pencher sur les thèmes qui sont les objets de ces contestations, les actrices et acteurs qui les portent, celles et ceux qui cherchent à les limiter ou les empêcher, mais aussi sur ce qu'il reste de l'événement lorsqu'il est achevé.

Ce dossier consacré à l'envers du décor olympique se compose de contributions éclairant plusieurs composantes des contestations des JOP : les coulisses de la fabrique de l'événement ; les modalités de contestation de celui-ci ; les conséquences des aménagements des JOP sur les environnements ; les coûts des médailles. Ces différentes contributions nous conduisent enfin à inviter à une analyse interdisciplinaire des contestations des JOP.

Dans les coulisses de la fabrique de l'événement

Les quatre premières contributions du dossier éclairent, à partir de plusieurs entrées, les façons dont les JOP sont organisés et le cadre événementiel dans lequel ils se déroulent.

C'est en ce sens que Sébastien Fleuriel retrace d'abord dans son article les conditions d'accroissement de l'événementialisation de la pratique sportive. Cette hausse contribue selon l'auteur à masquer – voire empêcher – une politique de développement sportif. Les JOP sont pour Sébastien Fleuriel emblématiques de cette tendance à chercher des ressources symboliques par la performance sportive,

par le nombre de médailles gagnées ou encore par l'obtention de records sportifs plutôt que par une politique incitant, accompagnant et soutenant la pratique sportive pour toutes et tous. Le soutien du sport fédéré et compétitif, plutôt que celui d'un soutien pluriel des formes que peut prendre la pratique sportive, conduit le sociologue à souligner que cet encouragement élitiste se fait au détriment de l'intérêt général.

L'événement repose sur un agenda qu'analysent Nathalie Fabry et Sylvain Zeghni. L'autrice et l'auteur montrent, à partir des orientations du CIO, combien l'adhésion des citoyens et citoyennes ou encore les impacts environnementaux sont devenu-es des critères majeurs intégrés à l'agenda. Pour autant, bien que ces derniers soient affichés comme centraux, ils le sont peu dans les faits et renvoient dès lors à certains paradoxes. Malgré des bilans post-JOP pointant de mêmes problématiques, la projection immédiate vers les prochains Jeux conduit à ne pas constituer de mémoire, ce qui invite à se questionner sur les modalités d'évaluation de ce qui relève, au moins sous certains des aspects des JOP, de politiques publiques.

L'événement repose sur une fabrique de son déroulement mais aussi de ce qui en restera. Hugo Bourbillères traite dans son article des contradictions entre l'engouement que peuvent susciter les JOP et les contestations dont ils peuvent être l'objet. En prenant pour objet l'héritage des JOP, l'auteur rend compte de la place des émotions dans la constitution d'un apolitisme sportif. L'espace médiatique contribue à susciter et alimenter un engouement collectif par les Jeux et pousse les individus à se saisir de leur héritage et, par là-même, à les légitimer.

La fabrique de l'événement passe aussi par un travail de sécurisation et de surveillance, thématique traitée par Jean-Charles Basson. Les JOP vont donner lieu à la mise en place d'une surveillance, aussi qualifiée de « sécurité, intelligente et augmentée ». De tels événements posent des défis majeurs en matière de maintien de l'ordre et de la sécurité, d'autant que les types d'attaques peuvent être multiples (par action physique mais aussi numérique). L'enjeu est alors de garantir la sécurité de tous et toutes tout en ne dérogeant pas aux libertés individuelles. Les impératifs de sécurité servent généralement

de prétexte à une privation de liberté qui risque de perdurer bien au-delà de l'événement lui-même.

Ces différentes contributions rendent ainsi compte des façons dont les contestations sont en partie empêchées. Par la symbolique et la pratique, les JOP constituent un méga-événement fortement contrôlé et contrôlant. Dès lors, comment contester les JOP dans ces cadres contraints ?

Les modalités de contestation de l'événement

Le dossier comprend quatre contributions analysant des situations de contestation des JOP sur différents espaces (segments ou localités).

Si les Jeux paralympiques semblent particulièrement soutenus – que ce soit par l'opinion publique ou les pouvoirs politiques –, l'enquête menée par Flavien Bouttet montre qu'ils sont – tout comme les JO – des objets de contestation. Les contestations sont néanmoins limitées – et encore plus que celles analysées dans les contributions suivantes – pour plusieurs motifs. D'abord, ces Jeux sont moins observés que les autres. Ensuite, les acteurs et actrices qui s'engagent dans ces contestations ont des profils hétérogènes et ils et elles sont éloigné-es dans leurs localisations. Ces éléments rendent difficile la mise en œuvre d'une action collective commune et le sociologue révèle combien, dans tous les champs (scientifiques, médiatiques et politiques), le « problème paralympique », tel qu'il le désigne, paraît particulièrement délicat à traiter.

William Gasparini livre une analyse croisée des candidatures de Rome aux JO de 1960 jusqu'aux JOP de 2024. Les plus récentes contestations face à la candidature de Rome aux Jeux reposent sur la mobilisation des bilans des Jeux précédents. Ainsi, le coût économique des Jeux de 1960 joue comme un héritage pesant qu'il s'agirait ne pas reproduire par l'organisation de nouveaux JOP. Malgré les bilans des JOP passés jugés plus négatifs que positifs, des candidatures sont à nouveau déposées les décennies suivantes, montrant combien le spectacle immédiat compte parfois plus que l'héritage.

L'article de Michel Koebel porte sur les candidatures de Ham-

bourg à l'accueil des JOP dans les années 2000 et 2010. L'abandon de sa candidature pour les JOP de 2024 est due à l'échec au référendum organisé par ses promoteurs. Cet échec a été analysé pour en comprendre les multiples raisons qui tiennent finalement peu à l'organisation de sa contestation. Mais cette candidature n'est pas restée sans effets locaux : les collectivités impliquées ont repris une partie des projets initiaux pour développer une nouvelle politique sportive locale. En d'autres termes, l'article montre que, même si un processus de candidature n'aboutit pas, il peut être porteur d'actions, au moins pour justifier aux yeux des habitants l'investissement financier dans la candidature.

Lors des Jeux de Tokyo de 2020, comme souvent, les citoyens et citoyennes ont peu été intégrés au processus de planification. Ce fait, analysé par Christian Dimmer, est d'autant plus étonnant que le Japon se caractérise par une tradition de planification participative observée dans les années 1960 et 1970, mais qui semble avoir fortement diminué depuis. L'auteur observe que des contestations sont à l'œuvre, mais qu'elles sont difficilement mises en réseau.

Les quatre contributions permettent de parcourir des contestations sur différentes scènes. Elles ont pour trait commun de reposer sur des acteurs et actrices rencontrant des difficultés pour faire résonner leurs voix dans l'espace public, sauf lorsqu'elles sont portées par des acteurs et actrices devenu-es localement dominant-es, comme dans le cas de Rome 2024.

Les coûts des aménagements sur les environnements

Si les coûts économiques viennent souvent d'abord à l'esprit lorsque l'on évoque les coûts des Jeux, deux contributions se penchent sur ceux, environnementaux, qui sont liés aux aménagements mis en œuvre spécifiquement pour les JOP.

Ainsi l'article de Valerio Della Salla, traduit par Josiane Gasparini, éclaire bien, à partir du cas du Village olympique de Saint-Denis, combien les JOP, comme d'autres méga-événements sportifs, ont conduit à modifier profondément l'espace du département de Seine-Saint-Denis. Le village fait partie d'une vaste planification urbaine

qui soulève des enjeux importants en matière d'héritage. En effet, de tels aménagements sont aussi pensés au regard des façons dont ils seront convertis après l'événement. L'auteur soulève la question de l'implication des habitantes et habitants : si elles et ils sont censés participer à différentes étapes de cette planification, la réalité montre que l'accès à l'information et aux consultations est réduit. Cette absence d'intégration des citoyens et citoyennes dans ce processus d'aménagement conduit à s'interroger aussi sur les processus d'appropriation qui le suivront. En effet, on observe déjà sur le site une forte ségrégation spatiale, qui se trouve renforcée par ces aménagements. Le coût de ces aménagements est alors social pour les habitants et habitantes.

Carmen de Jong livre une analyse des coûts environnementaux des JOP à partir de l'étude des JO d'hiver entre 2010 et 2026. Les aménagements fragilisent fortement l'environnement. Qu'il s'agisse d'enneiger des montagnes en utilisant de la neige artificielle ou encore d'abattre des espèces végétales pourtant protégées, les multiples actions ont des effets directs et particulièrement néfastes sur l'environnement à long terme. L'article invite à s'interroger sur les conversions des équipements – et plus généralement des aménagements – après l'événement. Mais, plus encore, sa contribution pose la question de l'opportunité de tels Jeux d'hiver dans un contexte dramatique de détérioration de l'environnement à laquelle les JO contribuent largement, ou même qu'ils accélèrent.

Ces deux contributions résonnent comme des appels à mettre en lumière les enjeux forts qui sous-tendent l'héritage des aménagements des Jeux, en prenant en compte à la fois les habitants et habitantes et l'environnement, et ce dans une perspective de désastre écologique désormais irréversible, mais dont il est urgent de limiter l'étendue.

Les coûts des médailles

Si les compétiteurs et compétitrices des JOP visent l'obtention de médailles, celles-ci sont porteuses de coûts. Trois contributions offrent une entrée par des corps d'actrices et d'acteurs singuliers afin d'analyser certains coûts des médailles.

La contribution de Marion Philippe porte sur la lente acceptation des femmes aux Jeux olympiques. D'abord exclues, ce n'est que progressivement et de façon très limitée (elles sont interdites de participation dans de nombreuses disciplines sportives) que les femmes vont gagner le droit de concourir. Pour autant, leur accès a toujours été décidé et contrôlé par les dirigeants hommes du sport mondial. Bien que des politiques égalitaires soient promues et défendues, en particulier depuis 1995, les combats restent nombreux à mener en matière d'égalité hommes-femmes dans l'accès et le déroulement des Jeux.

Les sportifs et sportives sont les plus observé-es lors des compétitions, mais un autre corps d'acteurs et actrices, analysé par Lucie Le Tiec, est aussi présent lors des épreuves : les arbitres. Leur activité, fondée sur le bénévolat, nécessite des compétences professionnelles qui sont sans cesse évaluées et porteuses de poursuite ou de sortie de carrière. Le rôle d'arbitre oscille entre engagement et travail. Il rend difficile l'articulation entre ce travail-bénévolat et l'autre activité professionnelle qui doit être exercée pour garantir une stabilité économique. Les arbitres sont alors amené-es à effectuer de nombreux sacrifices faute de pouvoir vivre de ce travail-bénévolat.

La rubrique *Paroles* permet de mettre en lumière un corps d'acteurs et d'actrices agissant souvent dans l'ombre des sportifs et sportives : les bénévoles. Les multiples appels au bénévolat au cours de ces derniers mois sont ici incarnés par le témoignage d'une bénévole à l'occasion d'un entretien mené par Sébastien Fleuriel. Véritables chevilles ouvrières de l'événement, l'engagement des bénévoles n'est pas toujours désintéressé, comme le montre le cas de cette bénévole dont l'investissement se conjugue avec son aspiration à une ascension professionnelle.

Les contributions de Marion Philippe et Lucie Le Tiec offrent ainsi un regard sur des groupes d'actrices et d'acteurs en introduisant une perspective genrée particulièrement intéressante pour penser les inégalités face aux médailles (pour les obtenir ou pour contribuer au jugement de leur obtention dans les cas étudiés). Celles de Lucie Le Tiec et Sébastien Fleuriel interrogent communément les frontières floues qui existent entre travail et bénévolat.

Pour une analyse interdisciplinaire des contestations des JOP

Les contributions de ce dossier éclairent ainsi différents aspects des coulisses des JOP, à partir du fil des contestations empêchées, réalisées ou en cours.

Les auteurs et autrices du dossier apportent des analyses sociologiques, historiques, géographiques, économiques et politiques qui peuvent être croisées de façon très stimulante. Le *Grand entretien* mené par Michel Koebel avec Wladimir Andreff rend bien compte d'ailleurs de plusieurs de ces enjeux. Si le sport, tout comme les JOP, sont depuis longtemps une affaire d'argent comme le montre l'article de Sylvain Ville de la rubrique *Varia* de ce numéro, il a aussi une dimension politique que nombre des contributions du dossier soulèvent. Comparer les JOP, à différents moments de l'histoire, sur différentes localités et avec des approches géographiques, sociologiques ou encore économiques montre bien que les contestations des JOP ne sont pas nouvelles. En revanche, elles apparaissent davantage aujourd'hui dans l'espace médiatique mais aussi peut-être scientifique. Les JOP revêtent une dimension symbolique forte et la réalisation d'enquêtes sur les coulisses de leur organisation et de leurs contestations participe à cette mise en visibilité des contestations que nous encourageons à poursuivre. ♦